



# École de Patinage

Saison 2026-2027

Cours de groupe (Patinage Plus)  
Cours de groupe (Patinage Plus Pro)  
Cours privés

Glace de pratique : Isatis sport 600 rue Turcot, Saint-Hyacinthe

## Cours de groupe (Patinage Plus)

Du 13/09/2026 au 24/04/2027 (incluant les pratiques et le spectacle)

Le programme Patinage Plus est un programme de patinage récréatif. Son but est d'enseigner à patiner aux enfants de 3 ans et plus au 30 septembre, pour ensuite les diriger vers le patinage artistique, les autres sports de glace ou le patinage récréatif. À noter que le patineur peut transférer au Patinage Plus Pro en cours de saison s'il atteint les prérequis et selon les places disponibles.

## Cours de groupe / Patinage Plus - Pro

Du 13/09/2026 au 24/04/2027 (incluant les pratiques et le spectacle)

Les cours Patinage Plus Pro sont disponibles pour tous les patineurs qui veulent se perfectionner plus rapidement, tout en étant encore en groupe, avec des entraîneurs professionnels certifiés à Patinage Canada. (Valable pour les patineurs ayant réussi l'étape 1 et plus) À noter que le patineur peut transférer aux cours privés en cours de saison s'il atteint les prérequis et selon les places disponibles.

## HORAIRES ET TARIFS DE NOS PROGRAMMES

**COURS DE GROUPE** du 13 septembre 2026 au 19 mars 2027

\*\* Il est à noter que les pratiques pour le spectacle de fin d'année auront lieu du 21 mars au 24 avril 2027

HORAIRE PATINAGE PLUS		HORAIRE PATINAGE PLUS PRO	
Dimanche	10h35 à 11h25 11h30 à 12h20	Dimanche	11h30 à 12h50
Mardi	17h30 à 18h20	Mardi	17h00 à 18h20
Vendredi	17h05 à 17h55		
TARIF PATINAGE PLUS		TARIF PATINAGE PLUS PRO	
50 minutes X 3 jours	655,00 \$	80 minutes X 2 jours	805,00 \$
50 minutes X 2 jours	565,00 \$	80 minutes X 1 jour	580,00 \$
50 minutes X 1 jour	435,00 \$		

### Pour tous nos patineurs du Patinage plus et Plus Pro

Chaque patineur doit se procurer un chandail à l'effigie du CPA St-Hyacinthe et doit avoir un casque de hockey homologué avec une date valide qui sera vérifiée lors du premier cours. N.B La date est inscrite sur le côté du casque en arrière. (Valide maximum 5 ans)

\* Des frais de 2\$ seront appliqués si nous devons refaire la cocarde du patineur.

Sanctionnée par Patinage Québec 01/09/2026 au 31/05/2027

## Cours privés

(Valable pour les patineurs : Étape 2 réussie et +)

Du 01/09/2026 au 24/04/2027 incluant les pratiques et le spectacle

Les cours privés sont établis au niveau du programme de Patinage Canada. Ces cours sont offerts aux patineurs désirant avancer plus rapidement et/ou désirant faire des tests ou de la compétition. Les coûts des entraîneurs sont payés par le patineur.

### CLASSEMENT DES PATINEURS :

**Inter** : étape 2 réussie au 31 mai 2026.

**Senior** : Test STAR 4 complété.

\*Le club se réserve le droit de classer les patineurs afin de former des glaces plus équitables pour tous.

### COURS PRIVÉS HORAIRE RÉGULIER : du 01 septembre 2026 au 19 mars 2027

\*\* Il est à noter que les pratiques pour le spectacle de fin d'année auront lieu du 21 mars au 24 avril 2027

#### PLAGES HORAIRES - PATINAGE PRIVÉ

##### MARDI

Plage Horaire #1	De 18h30 à 19h25	Libre	Senior
Plage Horaire #2	De 19h25 à 20h20	Libre	Senior

##### MERCREDI

Plage Horaire #1	De 17h00 à 17h55	Libre	Inter
Plage Horaire #2	De 17h55 à 18h50	Libre	Inter

##### VENDREDI

Plage Horaire #1	De 18h05 à 18h45	Libre	Inter
Plage Horaire #2	De 18h45 à 19h35	Libre	Inter
	De 19h35 à 19h45	GLACE	-----
Plage Horaire #1	De 19h45 à 20h30	Libre	Senior
Plage Horaire #2	De 20h30 à 21h20	Libre	Senior

##### DIMANCHE

Plage Horaire #1	7h00 à 7h45	Libre	Inter
Plage Horaire #2	7h45 à 8h35	Libre	Inter
	De 8h35 à 8h45	GLACE	-----
Plage Horaire #1	8h45 à 9h30	Libre	senior
Plage Horaire #2	9h30 à 10h20	Libre	senior

#### TAUX DES GLACES « PRIVÉ »

**Horaire complet** (inclut les 2 plages horaire de la journée) : 3 jours - 885.00\$ / 2 jours - 780.00\$ / 1 jour - 580.00\$

**Demi-Horaire** (inclut 1 plage horaire de la journée) : 3 jours - 765.00\$ / 2 jours - 635.00\$ / 1 jour - 435.00\$

**\*\*Pour les patineurs du privé** : une autorisation du Club d'appartenance est nécessaire pour participer aux évaluations et aux tests. Aucune évaluation et aucun test ne seront permis si les comptes ne sont pas réglés avec le Club.

## **Informations générales**

\*Le CPA de St-Hyacinthe prendra une pause de l'horaire régulier durant le **congé des fêtes du 20 décembre 2026 au 3 janvier 2027 inclusivement**. Possibilité d'horaire spéciale selon la disponibilité des glaces- \*informations à venir

\*Pour les patineurs qui désirent participer au spectacle, les pratiques du spectacle auront lieu **Du 19 mars au 24 avril 2027 inclusivement**. Noter que les horaires de pratiques peuvent varier de l'horaire de la saison régulière.

\* **Cette année, le spectacle aura lieu le samedi 24 avril 2027 à 19h à l'aréna L.P. Gaucher.**

### **Inscriptions:**

\*À noter que l'inscription *se fera* **UNIQUEMENT EN LIGNE SUR NOTRE SITE WEB: Au CPASTHYACINTHE.COM** (sous l'onglet inscription) via l'application SPLEX.

**Voici les liens directs pour les inscriptions :**

*Pour le patinage Plus et Plus Pro :*

*Pour les patineurs du Privé :*

**\*Il est à noter que la carte accès-loisir du patineur est obligatoire lors de l'inscription.**

**\*La carte de patinage Canada n'est pas remboursable et est obligatoire pour avoir accès aux glaces du CPA St-Hyacinthe.**

**\*Les inscriptions reçues après le 9 août 2026 seront acceptées selon la disponibilité des glaces.**

Patinage Plus et Plus Pro : Maximum calculé selon la disponibilité par groupe et âge des patineurs déjà inscrits.

Privé : Un maximum de 20 patineurs seniors et 22 patineurs inters seront acceptés par plage horaire.

En cas de dépassement, la priorité du patineur sera établie selon les règles suivantes :

1. Respect de la date d'inscription, soit avant le 9 août 2026.
2. Inscription à 3 plages horaires.
3. Inscription à 2 plages horaires.
4. Patineurs inscrits à la saison 2025-2026 au CPA St-Hyacinthe.
5. Tirage au sort.

- Il est à noter que le CPA se réserve le droit de rembourser et retirer le temps de glace d'un patineur inscrit à une plage horaire sur laquelle il ne se présente pas, à de multiples reprises et sans raison valable, afin de l'allouer à un autre patineur.

## Les modalités de paiements:

\*Date limite pour payer la moitié de la somme due lors d'une inscription en début de saison :

Patinage Plus et Plus Pro : 22 août 2026

Patinage Privé : 22 août 2026

Dans le cas contraire, l'accès à la glace sera refusé au patineur.

\*\* Il est à noter que le dernier versement dû doit être payé avant le 1 novembre 2026 pour tous. Dans le cas contraire, l'accès à la glace sera refusé au patineur.

\*\*\*Pour toute inscription faite après le 1<sup>er</sup> novembre 2026, la totalité de la somme due devra être payée lors de l'inscription. Dans le cas contraire, l'accès à la glace sera refusé au patineur.

Les paiements peuvent être faits :

- En ligne via SPLEX

- Par virement à l'adresse courriel suivante : [info@cpasthyacinthe.com](mailto:info@cpasthyacinthe.com)

\*\*\*\* Attention, il s'agit d'une nouvelle adresse courriel, l'autre ayant été désactivée.

(SVP indiquer le nom complet du patineur et la raison du virement dans les commentaires)

## Campagne de financement:

De plus amples informations vous seront transmis advenant que le CPA lance une campagne de financement cette année.

## Autres Informations:

N.B. Au cours de l'année, des circonstances incontrôlables peuvent nous obliger à procéder à des changements d'horaire. Lorsque nous serons tenus de le faire, les changements vous seront communiqués dans les plus brefs délais.

\*Le club n'est pas responsable du temps de glace perdu par défektivité mécanique, électrique ou autre.

\* Le Club n'est pas responsable des accidents, des objets volés ou perdus.



**Pour nous rejoindre :**

Par courriel : [info@cpasthyacinthe.com](mailto:info@cpasthyacinthe.com)

Par téléphone : 450-771-6266

Adresse: 600 Rue Turcot, Saint-Hyacinthe, QC J2S 4M8